CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Préambule

- Grâce au Conseil municipal des enfants, la Ville de Linas donne la parole à sa jeunesse.
- Dès le mois de juin 2021, des jeunes Linois auront la possibilité de prendre une part active à la vie démocratique de notre Commune.
- Sport, culture, environnement, cadre de vie, solidarité, ce conseil sera un lieu d'expression et d'écoute. Exemple : Journée dépollution, journée en famille…
- Le Conseil municipal des enfants permettra aux jeunes Linois de s'exprimer sur la vie de leur Ville….

C’est quoi être élu(e) ?

- C’est exprimer son point de vue, confronter ses opinions, faire connaître ses idées et mener à bien des projets dans l’intérêt général,
- C’est participer à la vie de Linas, encourager le dialogue et le débat entre les enfants mais aussi avec les élus du Conseil Municipal,
- C’est participer aux temps forts de la commune et être sur le terrain aux côtés des habitants,
- C’est parler au nom de tous les enfants.

Quels seront mes engagements ?

- Représenter les intérêts de mes camarades,
- Participer aux commissions de travail et aux réunions plénières,
- S'impliquer dans les diverses manifestations de la commune,
- Participer aux différentes sorties et rencontres du CME,
- Mettre en place des évènements et des actions élaborés par le CME.

Quelle est la composition du CME ?

Le Conseil municipal des enfants est une assemblée composée au maximum de 18 élèves :

- 2 de l'école privée du Sacré Cœur,
- 4 de CE2 de l'école élémentaire de Linas,
- 6 de CM1 de l'école élémentaire de Linas,
- 6 de CM2 de l'école élémentaire de Linas,

élus par les élèves de même niveau de leur école.

La durée du mandat est de 2 ans.

Que dois-je faire pour être électeur(trice)?

- Je dois être scolarisé(e) en classe de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire « Les Sources » quel que soit mon lieu d'habitation,
- Ou je dois être Linois(e) scolarisé(e) en classe de CE2, CM1 et CM2 de l'école privée « Sacré Cœur ».

L'une de ces deux conditions remplie, mon inscription sur la liste électorale est automatique.

- Je reçois ma carte électorale.

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
CME
CARTE ÉLECTORALE
Jeudi 24 Juin 2021
ÉLECTION DU 2ème CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Lieu de vote : Préau école élémentaire
TITULAIRE
N° d'ordre de la liste : 1
Nom :
Prénom :
Classe :
Signature du titulaire :
A Linas, le 31 mai 2021
Le Maire,
Christian LARDIÈRE
Tampon du scrutin

Que dois-je faire pour être candidat(e) ?

- Je dois habiter à Linas,
- Je dois être scolarisé(e) en classe de CE2, CM1 et CM2 soit à l'école élémentaire de Linas soit à l'école privée du Sacré Cœur,
- Je dois surtout avoir envie de m'investir dans la vie de ma commune,
- Je dois avoir l'autorisation de mes parents,
- Je dois avoir ma carte électorale.

La règle de non-cumul des mandats s'applique aux conseillers du CME.

Un(e) élu(e) ne peut donc pas être délégué(e) de classe durant toute la durée de son mandat.

Quand et où dois-je déposer ma candidature ?

Je dois déposer ma candidature avant ***le vendredi 28 mai 2021*** **en mairie** avec la fiche de déclaration de candidature/autorisation parentale remplie et signée.

Ville de Linas

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

FICHE DE DECLARATION DE CANDIDATURE
à déposer en Mairie au plus tard le 28 mai 2021

NOM ..... Prénom .....

Né(e) le .....

Classe de ..... Ecole .....

Téléphone fixe ..... portable .....

Adresse .....

Adresse email ..... @ .....

Déclare être candidat(e) au scrutin du jeudi 24 juin 2021.
Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de la charte du CME et m'engage, si je suis élu(e), à participer aux activités afférentes à ce conseil.

Fait à Linas, ... Signature du/de la candidate

AUTORISATION PARENTALE

Nous soussignés M, Mme .....

Père, mère, tuteur responsable(s) de l'enfant .....

L'autorisons à présenter sa candidature au Conseil Municipal des Enfants de Linas et s'il/elle est élu(e), à participer aux activités afférentes à ce conseil.

Autorisons la diffusion, dans le cadre des activités du CME, de photos et vidéos de notre enfant, sur tous supports de communication de la Ville.

Fait à Linas, ... Signature des parents

La commune de LINAS, concerne les données personnelles recueillies dans ce formulaire, afin de vous informer sur le conseil municipal des enfants, dans le cadre de sa mission d'intérêt public.
Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, le cas échéant d'opposition ou d'effacement auprès de : MAIRIE DE LINAS, Service scolaire – enfance – jeunesse, 91310 LINAS ou par mail à : cme@linas.fr
Pour en savoir plus, nous vous renvoyons à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, modifiée par la loi n°2016-483 du 20 juin 2016 relative à la protection des données personnelles pour les questions de traitement de données à caractère personnel.

Des affiches standard me seront alors remises pour entreprendre ma campagne

Quand et où dois-je déposer ma propagande ?

Une fois mon affiche de propagande réalisée, je dois la déposer au plus tard **le mardi 8 juin 2021 en mairie**.

Toutes les **propagandes** seront ensuite **affichées le jeudi 10 juin 2021** sur les affichages devant la Mairie.

3… 2… 1… PARTEZ !!!

La campagne est lancée…

Elections le jeudi 24 juin 2021 sous le préau de l'école élémentaire.

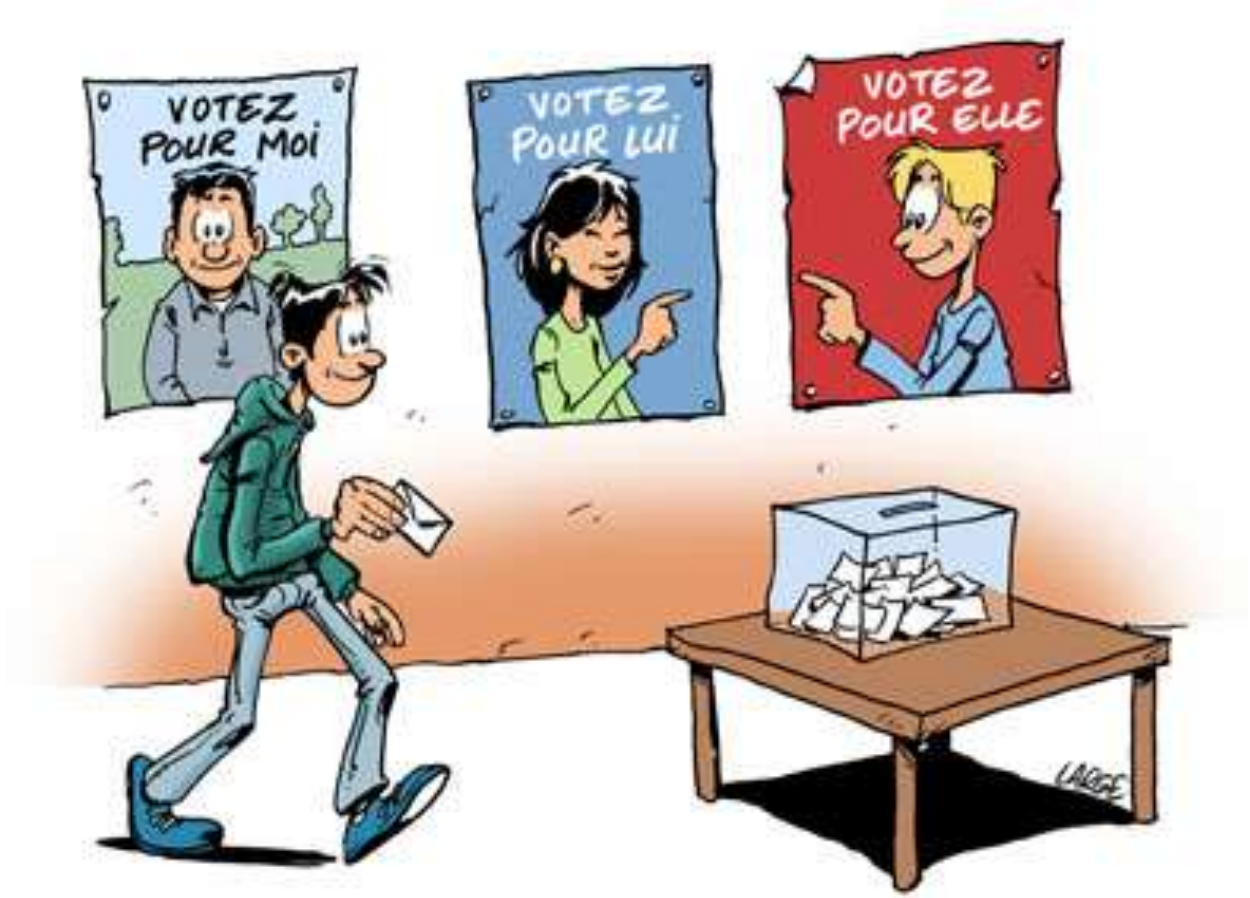

Bonne chance

à toutes et à tous…

Présentation des jeunes conseillers et remise des écharpes

Lors d'un évènement exceptionnel préparé par la Ville